

# Charte de bon voisinage - Bien vivre à Cachan



## LA TRANQUILLITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DE MA RÉSIDENCE « Mieux se connaître pour mieux vivre ensemble »

- Je salue mes voisins et j'entretiens des rapports de convivialité et de tolérance
- Je respecte le gardien et le personnel qui entretient mon immeuble
- De jour comme de nuit, j'évite les bruits qui pourraient gêner mes voisins (portes qui claquent, bruit de talons de chaussures, niveau sonore excessif d'appareils radio, TV, regroupement dans les parties communes...)
- Je respecte les horaires définis pour la réalisation des travaux dans mon logement
- J'évite d'encombrer le hall, le palier ou les escaliers avec mon vélo ou ma poussette.



## LA PROPRETÉ DANS MON IMMEUBLE « Être bien ensemble »

- Je prends soin des espaces communs
- Je trie mes déchets et je ferme les sacs poubelle
- Je dépose mes poubelles dans les containers réservés à cet usage
- Je respecte les dates fixées pour le ramassage des encombrants
- Je ne jette pas de papiers, de détritrus, ni d'objets quelconques par les fenêtres
- Je surveille mon chien, je le tiens en laisse et je veille à ramasser ses déjections
- Je ne donne pas à manger aux pigeons.

## LA SÉCURITÉ DE MON QUARTIER « Être locataire ou propriétaire, c'est être responsable »



- Je respecte les accès réservés aux pompiers
- Je respecte les places réservées aux personnes handicapées
- Je stationne mon véhicule uniquement sur les places matérialisées au sol
- Je ne répare pas mon véhicule sur le parking et les voies de circulation des garages
- Je n'entrepose pas d'objets dangereux dans mon appartement
- Je reste vigilant avec les démarcheurs qui s'introduisent dans l'immeuble.

**Solidarité et convivialité garantissent des rapports courtois et agréables entre voisins**